



La trajectoire de communication

ÉCOLE À-L'ORÉE-DES-BOIS

ÉLABORÉE EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, FÉVRIER 2024

Pourquoi?

Pour comprendre à qui s'adresser, à quel moment et ainsi améliorer la communication école-famille

Les conditions

La nécessité, la confidentialité, la pertinence

Principes de la trajectoire

- La ou les personnes concernée(s) par la situation interviennent
- La question, la préoccupation ou l'inquiétude est nommée à la personne la plus concernée
- Un délai à l'intérieur de 24 heures est appliqué dans la mesure du possible pour un premier suivi. Un délai supplémentaire pourrait être nécessaire pour que tous les éléments de la situation soient connus
- Dans les situations d'exception, la direction interpelle le Centre de services scolaire pour réfléchir à la trajectoire de communication

Secrétariat 819-850-1639 poste 7681

- Absence pour tout motif
- Changement en cours ou en fin de journée (dîner, autobus, rendez-vous...) avant 13h
- Transmission de rapport de professionnels, médecin, etc. Le suivi sera fait auprès des professionnels.
- Inscription, frais scolaires
- Guide pour savoir qui contacter dans l'école selon la situation
- Utilisation de Mozaïk-portail parents
- Obtention des informations de l'élève
- Obtention du courriel pour rejoindre un membre du personnel
- Détails pour une sortie scolaire | activité parascolaire

Titulaires | Spécialistes par courriel*

- Fonctionnement de la classe
- Travaux scolaires, évaluations
- Apprentissage
- Comportement
- Si le questionnement concerne la période du spécialiste (édu, musique, anglais ou autre), **c'est le spécialiste qu'on interpelle**

*si le courriel n'est pas disponible sur Mozaïk portail, il suffit d'appeler au secrétariat

Service de garde 819-850-1651

- Frais associés au service de garde
- Situation se présentant sur les heures de services de garde
- Relevé 24 (impôt)
- Inscription au service de garde | balises
- Horaire | Garde partagée
- Régie interne
- Directives pour les repas du midi
- Journées pédagogiques

En tout temps, je présume de la bonne foi!

Chaque membre de l'équipe-école est bien attentionné et intervient au meilleur de sa connaissance. C'est en parlant que nous nous comprenons, donc nous vous invitons à contacter l'école en cas de questionnement. C'est toujours la meilleure avenue.

- Mes tentatives sont restées vaines ou je ne suis pas satisfait?
- Je me retrouve dans une situation qui requiert que les intervenants de l'école soient informés?
- Mes demandes risquent de toucher l'organisation du travail dans l'école ou des services?
 - **Je contacte la direction du niveau de mon enfant.**
- Je désire questionner des interventions après que j'aie parlé à la bonne personne selon la trajectoire de communication prévue?
 - **Je parle à la direction principale de l'école.**
- Et si malgré tout, je demeure insatisfait?
 - **Je peux aller sur le site du Centre de services scolaire et consulter la démarche pour porter plainte.**